

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 16 décembre 2015

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour construire un immeuble comprenant cinq logements au 66, avenue de l'Equinoxe.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de notre remarque en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous estimons que le fait d'installer 6 portes de garage n'est pas le meilleur choix pour deux raisons différentes.

D'une part, il rend les deux façades de cet immeuble « aveugles » et peu intégrantes dans le quartier, surtout du côté de la rue Crocq.

D'autre part, ce choix pénalise le quartier en matière de possibilités de stationnement.

Nous demandons qu'il soit plutôt prévu un parking en sous-sol ou tout autre aménagement du parking au rez-de-chaussée qui ne prévoirait au total qu'au maximum deux accès à la voirie, par exemple une entrée et une sortie.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers  
Coordinateur